

RAPPORT ANNUEL DE L'ÉCOLE : ÉVALUATION DU PROJET ÉDUCATIF

NOTRE MISSION :	Assurer le bien-être, cultiver le goût d'apprendre et favoriser l'épanouissement de tous pour cheminer vers la réussite.
NOTRE VISION :	Le cœur de Madeleine-Brousseau bat au rythme du respect, de la bienveillance et de la coopération.
NOS VALEURS :	Respect, bienveillance, coopération.

RÉSUMÉ GLOBAL

L'école Madeleine-Brousseau est située à Chambly, sur le boulevard Lebel, dans le quartier de La petite rivière, à la limite du quartier Chambly centre. En 2016, la population de Chambly était de 30 082 habitants.

L'école a ouvert ses portes en août 2016. Lors de sa première année de fonctionnement, elle comptait 432 élèves. En 2017-2018, elle était fréquentée par 608 élèves et en 2018-2019, elle en accueille 635.

Dans le cadre d'une compilation spéciale des données du recensement canadien de 2016, l'établissement se situait au rang décile 2 pour le seuil de faible revenu et au rang décile 1 pour l'indice du milieu socio-économique¹. À noter que les écoles sont classées sur une échelle allant de 1 à 10, le rang 1 étant considéré comme le moins défavorisé et le rang 10 comme le plus défavorisé.

Depuis son ouverture, l'école Madeleine-Brousseau est une école préscolaire et primaire. Cependant, à compter de 2019-2020, elle n'accueillera que les élèves du primaire alors que les classes du préscolaire seront relocalisées à l'école de la Passerelle, située à 3 kilomètres de distance. Au secondaire, les élèves qui poursuivent leurs études à la CSP fréquentent généralement l'école secondaire de Chambly pour les 1^{re}, 2^e et 3^e secondaire et l'école du Mont-Bruno, dans la ville de Saint-Bruno-de-Montarville, pour la 4^e et la 5^e secondaire. La grande majorité des élèves de l'école fréquentent le service de garde et sont transportés par leurs parents. Un grand pourcentage des élèves marche pour venir à l'école.

¹ Les Seuils de faible revenu après impôt désignent les seuils de revenu, définis en utilisant les données sur les dépenses de 1992, en deçà desquels les familles économiques ou les personnes hors famille économique consacraient une part plus importante que la moyenne de leur revenu après impôt aux besoins primaires comme la nourriture, le logement et l'habillement. À titre d'exemple, le quartier le plus défavorisé de la ville de Chambly est au niveau 13,7. (<https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/dict/fam019-fra.cfm>)

Orientation	Objectif	Indicateur	Situation initiale	Situation actuelle ¹	Évaluation	Tendance	Modification au Plan d'action pour la prochaine année pour poursuivre sur la bonne voie ou pour redresser la situation
Soutenir chaque élève dans l'atteinte de son plein potentiel	D'ici le 30 juin 2022, travailler collectivement à augmenter de 1 point de pourcentage (78,4 %) le résultat moyen obtenu par les élèves de 6 ^e année aux épreuves ministérielles de français écriture.	Résultats moyens en écriture des élèves à l'épreuve du MEQ	78,4 %	Action 1 : Analyse des zones de vulnérabilité en écriture en fonction des critères aux épreuves ministérielles : action réalisée conformément à la planification et à poursuivre 	L'indicateur mesurant l'atteinte de l'objectif n'est pas disponible. Les actions prévues pour l'atteinte de cet objectif ont été, en partie, mises en œuvre en 2019-2020. Elles sont à surveiller parce qu'interrompues ou retardées pour diverses raisons, dont la pandémie de la COVID-19.		Le moyen est reconduit. L'annulation des épreuves ministérielles en 2019-2020 fait en sorte qu'aucune donnée n'est disponible aux fins d'analyse. Cette réalité a un impact sur la réalisation de cette action. Par ailleurs, l'augmentation d'élèves en 4 ^e et en 6 ^e année en 2020-2021, avec l'ajout de deux classes-multidisciplinaires, sera à prendre en compte.
Soutenir chaque élève dans l'atteinte de son plein potentiel	D'ici le 30 juin 2022, travailler collectivement à augmenter de 1 point de pourcentage (78,4 %) le résultat moyen obtenu par les élèves de 6 ^e année aux épreuves ministérielles de français écriture.	Résultats moyens en écriture des élèves à l'épreuve du MEQ	78,4 %	Action 2 : Planification des savoirs essentiels en écriture et mise à jour : action en cours de réalisation et à surveiller 			Le moyen est reconduit. Prévoir : • une 3^e rencontre pour les 6^e année; • trois rencontres en 2^e et 3^e année; • une demi-journée consacrée à la mise à jour des planifications en 1^{re}, 4^e et 5^e année.

Soutenir chaque élève dans l'atteinte de son plein potentiel	D'ici le 30 juin 2022, travailler collectivement à augmenter de 1 point de pourcentage (78,4 %) le résultat moyen obtenu par les élèves de 6 ^e année aux épreuves ministérielles de français écriture.	Résultats moyens en écriture des élèves à l'épreuve du MEQ	78,4 %	Action 3 : Développement d'une vision commune de l'élève compétent en écriture : action en cours de réalisation et à surveiller 		Le moyen est reconduit. Prévoir : - une 3^e rencontre en 4^e et 6^e année; - deux rencontres en 2^e et 3^e année; - trois rencontres en 1^{re} année. Ces rencontres étaient prévues en 2019-2020, mais ont été annulées. Le fait de disposer d'un an de plus pour atteindre les objectifs de notre projet éducatif (Loi 40) nous permettra de rattraper ce retard. Bien que cette initiative n'apparaisse pas dans notre plan d'action, nous avons également fait des gains en matière d'harmonisation de la vision de l'élève compétent en français grâce à un projet pilote d'enseignante-ressource en littérature. L'enseignante soutient des membres de l'équipe dans l'appropriation de la pratique des entretiens de lecture et des ateliers d'écriture. Ce projet connaît de belles retombées et contribue à l'amélioration continue des pratiques.
Soutenir chaque élève dans l'atteinte de son plein potentiel	D'ici le 30 juin 2022, travailler collectivement à augmenter de 1 point de pourcentage (78,4 %) le résultat moyen obtenu par les élèves de 6 ^e année aux épreuves ministérielles de français écriture.	Résultats moyens en écriture des élèves à l'épreuve du MEQ	78,4 %	Action 4 : Utilisation d'un code de révision et de correction commun : action en cours de réalisation et à surveiller 		Le moyen est reconduit. Prévoir : un échantillonnage de productions écrites d'élèves faibles, moyens et forts afin d'analyser le respect des conventions établies. Compte tenu du regard transversal des orthopédagogues, nous savons que le code de révision et de correction commun développé l'année dernière et diffusé dans l'agenda s'implante partout. Divers outils ont d'ailleurs été créés en soutien, comme des affiches, des réglottes et des codes de révision et de correction plastifiés. Ceux-ci circulent et sont bien utilisés.

Évaluer de façon continue par la mise en place des meilleures pratiques	D'ici le 30 juin 2022, évaluer par sondage la qualité de la rétroaction reçue en écriture chez les élèves de 2e et 3e cycle, en visant 80 % de satisfaction.	Résultat au sondage	Jusqu'en 2019-2020, la pratique de la rétroaction n'était pas documentée. L'équipe-école estime avoir besoin de formation dans ce domaine avant de pouvoir l'intégrer en classe de façon concertée et de pouvoir mesurer les effets. Les élèves, eux-mêmes, seront parties prenantes à la démarche et apprendront à rétroagir efficacement.	Action 5 : Mise en place de CAP ayant pour objet la rétroaction en écriture : action en cours de réalisation et qui comporte un enjeu 	L'indicateur mesurant l'atteinte de l'objectif n'est pas disponible. Les actions prévues pour l'atteinte de cet objectif ont été, en partie, mises en œuvre en 2019-2020. Elles sont à surveiller parce qu'interrompues ou retardées pour diverses raisons, dont la pandémie de la COVID-19.	Exploration d'autres moyens, dans le contexte de la pandémie, de l'intensité de l'action et de la rareté des ressources (notamment humaines et financières). Prévoir : - Élaboration et diffusion d'un guide sur la rétroaction efficace destiné au personnel et d'un second guide destiné à l'élève. - Implantation, à tous les niveaux, d'un référentiel visuel sur la rétroaction efficace. Nous avons choisi de coconstruire notre savoir à l'égard de la rétroaction efficace en écriture. Nous avons démarré six CAP en septembre 2019 et quatre rencontres annuelles étaient prévues pour chacune d'elles. La COVID-19 a entraîné l'annulation de la 4^e vague de rencontres (31 mars au 23 avril 2020). Toutefois, les trois premières vagues ont eu lieu. En ce moment, force est de constater que nos CAP s'apparentent davantage à des communautés d'objectivation de la pratique (COP). Nous n'avons pas encore abordé le monitoring ni les outils pour y arriver. Ces rencontres sont toutefois le lieu d'apprentissages formels et informels, de dialogues et de discussions, de désirs d'innovation.
Évaluer de façon continue par la mise en place des meilleures pratiques	D'ici le 30 juin 2022, évaluer par sondage la qualité de la rétroaction reçue en écriture chez les élèves de 2e et 3e cycle, en visant 80 % de satisfaction.	Résultat au sondage	Jusqu'en 2019-2020, la pratique de la rétroaction n'était pas documentée. L'équipe-école estime avoir besoin de formation dans ce domaine avant de pouvoir l'intégrer en classe de façon concertée et de pouvoir mesurer les effets. Les élèves, eux-mêmes, seront parties prenantes à la démarche et apprendront à rétroagir efficacement.	Action 6 : Coordination des initiatives, élaboration et amélioration d'un sondage anonyme à mener auprès des élèves de 2 ^e et de 3 ^e cycle au sujet de la qualité de la rétroaction reçue en écriture : action à surveiller 		Le moyen est reconduit. Absence de données pour 2019-2020. Le fait de disposer d'un an de plus pour atteindre les objectifs de notre projet éducatif (Loi 40) nous permettra de rattraper ce retard.

Évoluer de façon continue par la mise en place des meilleures pratiques	D'ici le 30 juin 2022, évaluer par sondage la qualité de la rétroaction reçue en écriture chez les élèves de 2e et 3e cycle, en visant 80 % de satisfaction.	Résultat au sondage	Jusqu'en 2019-2020, la pratique de la rétroaction n'était pas documentée. L'équipe-école estime avoir besoin de formation dans ce domaine avant de pouvoir l'intégrer en classe de façon concertée et de pouvoir mesurer les effets. Les élèves, eux-mêmes, seront parties prenantes à la démarche et apprendront à rétroagir efficacement.	Action 7 : Administration du sondage auprès des élèves de 2 ^e et de 3 ^e cycle sur la qualité de la rétroaction reçue en écriture et amélioration continue : action à surveiller 		Le moyen est reconduit. Absence de données pour 2019-2020. Le fait de disposer d'un an de plus pour atteindre les objectifs de notre projet éducatif (Loi 40) nous permettra de rattraper ce retard.
Être un milieu ouvert, stimulant, sain et sécuritaire	D'ici le 30 juin 2022, augmenter de 5 points de pourcentage le niveau de satisfaction des élèves sondés annuellement quant à l'aspect stimulant de leur environnement.	Résultat de sondage	80 % Jusqu'en 2019-2020, le niveau de satisfaction des élèves quant à l'aspect stimulant de leur environnement n'était pas documenté. L'équipe prévoit sonder les élèves à ce sujet et avoir augmenté, à terme, le niveau de satisfaction de 5 points de pourcentage.	Action 8 : Création du comité UNF : action réalisée 	L'indicateur mesurant l'atteinte de l'objectif n'est pas disponible. Les actions prévues pour l'atteinte de cet objectif ont été, en partie, mises en œuvre en 2019-2020. Elles sont à surveiller parce qu'interrompues ou retardées pour diverses raisons, dont la pandémie de la COVID-19.	Le moyen est reconduit. La fusion du comité de la rentrée et du comité UNF a contribué à donner du sens à l'accueil fait aux élèves en 2019-2020, en annonçant une thématique en quatre couleurs. Chaque élève et son enseignant ont reçu une casquette de la couleur de l'équipe à laquelle ils étaient associés, équipe formée de représentants de tous les niveaux et d'enseignants spécialistes. Des défis individuels et collectifs ont été proposés tout au long de l'année. Le personnel du service de garde, l'équipe multidisciplinaire et l'administration ont été désignés juges des compétitions et arboraient des casquettes noires. Les enseignants spécialistes ont été libérés pour concevoir, organiser et bonifier des activités rassembleuses avec, en trame narrative, une compétition entre les quatre couleurs. Jusqu'à la fermeture et malgré quelques obstacles, les réalisations ont trouvé un écho favorable. La pandémie a malheureusement entraîné l'annulation de la cabane à sucre, du course-o-thon et de la kermesse de fin d'année. Ces actions pourront être réalisées l'an prochain.

Être un milieu ouvert, stimulant, sain et sécuritaire	D'ici le 30 juin 2022, augmenter de 5 points de pourcentage le niveau de satisfaction des élèves sondés annuellement quant à l'aspect stimulant de leur environnement.	Résultat de sondage	80 % Jusqu'en 2019-2020, le niveau de satisfaction des élèves quant à l'aspect stimulant de leur environnement n'était pas documenté. L'équipe prévoit sonder les élèves à ce sujet et avoir augmenté, à terme, le niveau de satisfaction de 5 points de pourcentage.	Action 9 : Organisation d'activités rassembleuses à l'école pour contribuer à la motivation des élèves : action en cours de réalisation  Action 10 : Réalisation d'activités rassembleuses à l'école : action en cours de réalisation 			Le moyen est reconduit. À ce jour, le comité a réalisé 2 des 5 activités rassembleuses dont il avait la charge, soit une épluchette de maïs le 6 septembre 2019 et un carnaval de l'amour, le 14 février 2020. Une activité de cabane à sucre était prévue le 18 mars 2020, mais a dû être annulée dans le contexte de la COVID-19. Il en va de même pour un course-o-thon, qui devait avoir lieu le 30 avril 2020 et qui était destiné à financer la kermesse de fin d'année. Ces événements d'une demi-journée permettent aux équipes d'accumuler des points, tout comme des initiatives plus ponctuelles. Par exemple, la journée Affiche tes couleurs, où les élèves doivent porter des vêtements de la couleur de leur équipe ainsi que leur casquette, revient régulièrement. En février, le défi <i>T'es pas game</i> a permis au personnel de recueillir des points pour leur couleur en se prêtant à diverses situations embarrassantes. L'ensemble du défi devait être réalisé à l'insu des élèves et l'explication ne devait leur être fournie que par la suite. La fermeture des écoles a contrecarré ces plans et le suivi a été effectué virtuellement. Évidemment, l'organisation et la réalisation d'activités rassembleuses à l'école devra se poursuivre l'an prochain, voire, être bonifiées de façon à contribuer encore davantage à la motivation des élèves.
Être un milieu ouvert, stimulant, sain et sécuritaire	D'ici le 30 juin 2022, augmenter de 5 points de pourcentage le niveau de satisfaction des élèves sondés annuellement quant à l'aspect stimulant de leur environnement.	Résultat de sondage	80 % Jusqu'en 2019-2020, le niveau de satisfaction des élèves quant à l'aspect stimulant de leur environnement n'était pas documenté. L'équipe prévoit sonder les élèves à ce sujet et avoir augmenté, à terme, le niveau de satisfaction de 5 points de pourcentage.	Action 11 : Élaboration et amélioration d'un sondage à mener auprès des élèves de 2 ^e et de 3 ^e cycle sur l'aspect stimulant de leur environnement : action à surveiller  Action 12 : Administration du sondage : action à surveiller 			Le moyen est reconduit. Comme mentionné précédemment, dans le contexte de la COVID-19, la passation du sondage est reportée à l'an prochain.

Être un milieu ouvert, stimulant, sain et sécuritaire	D'ici le 30 juin 2022, diminuer de 3 points de pourcentage la proportion des événements de violence ou d'intimidation qui se produisent sur la cour d'école.	Résultat de sondage	28,65 %	Action 13 : Création du comité cour d'école et lutte contre l'intimidation et la violence : action réalisée 	L'indicateur mesurant l'atteinte de l'objectif n'est pas disponible. Les actions prévues pour l'atteinte de cet objectif ont été, en partie, mises en œuvre en 2019-2020. Elles sont à surveiller parce qu'interrompues ou retardées pour diverses raisons, dont la pandémie de la COVID-19.	Le moyen est reconduit. Le comité cour d'école et plan de lutte contre l'intimidation et la violence a amorcé la coordination des initiatives qui relèvent de sa responsabilité dans le plan d'action. Il a mené une réflexion quant à la nouvelle délimitation de la cour d'école, à l'exploitation du hors cour et aux enjeux rencontrés au cours des années précédentes (ex. : conflits, bousculades, blessures infligées aux petits par des grands). Deux comités élaborent, mettent en place, font le suivi et évaluent des moyens imaginés pour rencontrer les cibles. D'une part, le comité cour d'école et lutte contre l'intimidation et la violence. D'autre part, le comité code de vie. Celui-ci n'est pas identifié comme responsable d'une initiative du plan d'action. Toutefois, son regard a été sollicité à plusieurs reprises au sujet de diverses réalisations. Lui-même a le souci de s'arrimer aux priorités organisationnelles.
Être un milieu ouvert, stimulant, sain et sécuritaire	D'ici le 30 juin 2022, diminuer de 3 points de pourcentage la proportion des événements de violence ou d'intimidation qui se produisent sur la cour d'école.	Résultat de sondage	28,65 %	Action 14 : Lignage de la cour – séparation de la cour en deux (élèves de 1re, 2e et 3e année d'un côté et élèves de 4e, 5e et 6e année de l'autre) et aménagement de zones récréatives : action réalisée 		Maintien du moyen.
Être un milieu ouvert, stimulant, sain et sécuritaire	D'ici le 30 juin 2022, diminuer de 3 points de pourcentage la proportion des événements de violence ou d'intimidation qui se produisent sur la cour d'école.	Résultat de sondage	28,65 %	Action 15 : Coordination des initiatives et organisation des récréations (standards, dirigées, d'apprentissage et encadrées) : action en cours de réalisation 		Le moyen est reconduit et bonifié dans le contexte de la pandémie. Structuration des récréations, notamment en en distinguant quatre types : les récréations standards, dirigées, d'apprentissage et encadrées. Ces récréations différenciées assurent une réponse à l'amplitude des besoins des élèves.

Être un milieu ouvert, stimulant, sain et sécuritaire	D'ici le 30 juin 2022, diminuer de 3 points de pourcentage la proportion des événements de violence ou d'intimidation qui se produisent sur la cour d'école.	Résultat de sondage	28,65 %	Action 16 : Cartographie des stations de surveillance, des activités offertes, des postes pour les rangs et mise à jour saisonnière : action en cours de réalisation			Le moyen est reconduit et bonifié dans le contexte de la pandémie.
Être un milieu ouvert, stimulant, sain et sécuritaire	D'ici le 30 juin 2022, diminuer de 3 points de pourcentage la proportion des événements de violence ou d'intimidation qui se produisent sur la cour d'école.	Résultat de sondage	28,65 %	Action 17 : Diffusion du diaporama saisonnier sur les règles de la cour d'école : action en cours de réalisation			Le moyen est reconduit. Tout comme la cartographie des stations de surveillance, la diffusion du diaporama saisonnier sur les règles de la cour d'école s'est faite à la rentrée et à l'arrivée de la neige. La version printanière de cet outil n'a pu voir le jour cette année, compte tenu de la pandémie.
Être un milieu ouvert, stimulant, sain et sécuritaire	D'ici le 30 juin 2022, diminuer de 3 points de pourcentage la proportion des événements de violence ou d'intimidation qui se produisent sur la cour d'école.	Résultat de sondage	28,65 %	Action 18 : Présentation d'ateliers sur l'intimidation et la violence : action à surveiller et qui comporte un enjeu			Le moyen est reconduit. Au fil des interventions, nous avons pris conscience du fait que les enfants, comme leurs parents, évoquent fréquemment l'intimidation alors qu'il s'agit d'une situation de conflit. Une première étape vers la présentation d'ateliers sur l'intimidation et la violence a été franchie grâce au travail des éducatrices spécialisées. Elles ont communiqué aux élèves et aux enseignants de 1re à 6e année la différence entre le conflit et l'intimidation, en s'appuyant sur une affiche qu'elles ont installée dans toutes les classes. Elles ont veillé à ce que cet outil soit également partagé avec les parents. Nous nous sommes ainsi assurés d'une compréhension et d'un vocabulaire commun. Chez les élèves de 1 ^{re} et de 2 ^e année, des interventions à la pièce se poursuivront. En 3 ^e année, il est envisagé d'exploiter le court métrage <i>La danse des brutes</i> , de l'Office national du film.

						Le film <i>La croisade des braves</i> pourrait être utilisé en 4^e année, en travaillant l'aspect intimidation et en établissant des liens avec les contenus du cours d'éthique et culture religieuse. Chaque année, la Régie intermunicipale de police de Richelieu-Saint-Laurent offre aux élèves de 5^e et de 6^e année des ateliers qui abordent l'intimidation et la violence, soit <i>Prudence sur le net</i> et <i>Conséquences légales</i>. Nous comptons conserver ce lien et l'enrichir d'interventions relatives à la cyberintimidation. Ces actions seront posées en début d'année, dans une optique de prévention. La réalisation de ces initiatives est tributaire de la disponibilité des films et de l'obtention des droits de diffusion et d'exploitation, ainsi que de la poursuite du partenariat avec la Régie intermunicipale de police de Richelieu-Saint-Laurent.
Être un milieu ouvert, stimulant, sain et sécuritaire	D'ici le 30 juin 2022, diminuer de 3 points de pourcentage la proportion des événements de violence ou d'intimidation qui se produisent sur la cour d'école.	Résultat de sondage	28,65 %	Action 19 : Élaboration et amélioration d'un sondage à mener auprès des élèves de 2^e et de 3^e cycle sur les événements de violence ou d'intimidation qui se produisent sur la cour d'école : action à surveiller Action 20 : Administration du sondage : action à surveiller		Le moyen est reconduit. Dans le contexte de la COVID-19, la passation du sondage est reportée à l'an prochain.

Légende :  Action requise  À surveiller  En voie de réalisation

Tendance :  : Amélioration  : Aucune amélioration significative  : Régression

¹ Considérant la fermeture de notre établissement le 12 mars 2020 en raison de la pandémie de la COVID-19 et des modifications apportées au régime pédagogique par le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur pour tenir compte de cette situation, les résultats scolaires des élèves ne peuvent statistiquement être comparés aux résultats de l'année de référence (situation initiale).
Le code d'évaluation  « À surveiller » est utilisé.